

Panorama de la Nouvelle-Calédonie

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-Lieu	Nouméa
Superficie	18 576 km ²
Situation géographique	Pacifique Sud, Australie à 1 500 km, Nouvelle-Zélande à 1 800 km, Paris à 17 000 km
Langues parlées	Français et langues kanaks
Monnaie	Franc pacifique - F CFP - (Code ISO 4217 : XPF) - 1000 F CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité sui generis rattachée à la France
Représentation nationale	2 députés, 2 sénateurs, 2 représentants au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Haut-commissaire de la République

Repères historiques

L'occupation régulière du territoire, issue du mouvement migratoire austronésien daterait de 2 000 av. J.-C. C'est en 1774 que le capitaine James Cook découvrit la Nouvelle-Calédonie. En 1853, l'archipel devint, sur ordre de Napoléon III, colonie française. Puis, en 1946, la Nouvelle-Calédonie devint un Territoire d'outre-mer, statut qui fut confirmé à l'avènement de la V^e République.

Les années 80 furent marquées par la montée du mouvement indépendantiste Kanak. Après une période de troubles, les Accords de Matignon, signés le 26 juin 1988 permettront cependant de retrouver une stabilité politique et d'engager le rééquilibrage économique.

L'Accord de Nouméa, signé le 5 mai 1998, poursuit dans la voie ouverte par les précédents accords en instaurant une période de 20 ans qui verra le transfert progressif de certaines compétences de l'État à la Nouvelle-Calédonie et la mise en place de nouvelles institutions.

Les personnes admises sur la liste électorale spéciale pour la consultation dans les conditions définies par l'article 218 de la loi organique modifiée du 19 mars 1999, seront amenées à se prononcer lors du référendum du 4 novembre 2018 à la question « Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ? ».

Organisation institutionnelle

La Nouvelle-Calédonie est définie comme une collectivité sui generis spécifiquement régie par le titre XIII de la Constitution (articles 76 et 77), qui l'exclut du champ des collectivités territoriales. L'organisation institutionnelle est spécifiée par la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999.

L'État, représenté par le Haut-commissaire de la République, est chargé d'organiser les services relevant des pouvoirs régaliens de l'État et de veiller « à l'exercice régulier de leurs compétences par les institutions de la Nouvelle-Calédonie et des Provinces et à la légalité de leurs actes ».

Le Congrès, composé de 54 membres, est l'assemblée délibérante de la Nouvelle-Calédonie. Il légifère en votant les « lois du pays » et élit à la proportionnelle les membres du gouvernement.

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie est l'organe exécutif collégial du territoire. Il prépare et exécute les délibérations du Congrès et de sa Commission permanente. Il regroupe les principales forces politiques représentées au Congrès, qui doivent s'entendre pour la gestion de la Nouvelle-Calédonie puisque les décisions ne peuvent être prises qu'à la majorité de ses membres.

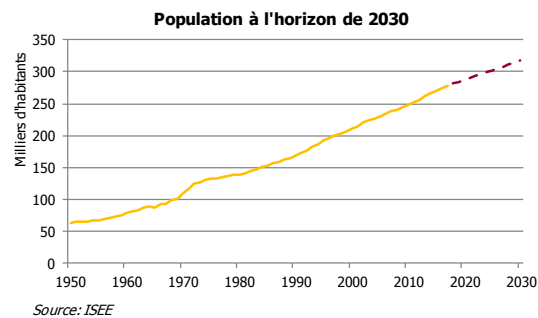
Les Provinces ont été créées en 1989 dans un objectif de rééquilibrage économique et démographique du territoire. Au nombre de trois (Sud, Nord et Îles Loyauté), leurs larges compétences s'exercent aux domaines du développement économique, du développement du territoire, des secteurs sociaux et de la culture.

D'autres institutions ont également été créées, telles que le Sénat coutumier (composé de 16 membres selon les usages reconnus par la coutume, à raison de deux représentants par aire coutumière de la Nouvelle-Calédonie), le Conseil économique, social et environnemental (CESE), le Comité consultatif des mines et le Conseil des mines.

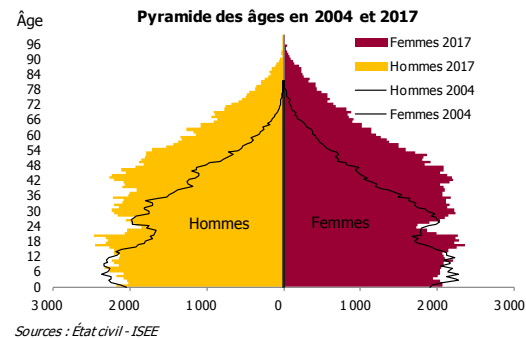
UNE POPULATION JEUNE

La population est estimée à 278 500 habitants au 1^{er} janvier 2017, le dernier recensement ayant eu lieu en 2014. La transition démographique amorcée dans les années 90 se poursuit : près de la moitié de la population a moins de 30 ans, mais l'importance relative des 60 ans et plus augmente.

La croissance de la population calédonienne a ralenti entre 2014 et 2017, avec une moyenne de +1,2 % par an, contre +1,8 % les cinq années précédentes. La population s'est accrue dans les trois provinces. La croissance démographique est à la fois le résultat du solde naturel (70 %) et du solde migratoire (30 %). Les trois quarts des habitants vivent en province Sud, en particulier dans l'agglomération du Grand Nouméa (deux tiers), 19 % en province Nord et le reste en province des Îles Loyauté.



Indicateurs démographiques	Nouvelle-Calédonie	France ⁽¹⁾
Population (NC : en milliers ; France : en millions, 2017)	278,5	67,2
Part des moins de 20 ans (en %, 2017)	31,0	24,4
Part des 20-59 ans (% , 2017)	56,0	50,0
Part des 60 ans et plus (% , 2017)	13,0	25,6
Densité de population (hab./km ² , 2017)	15,0	118,8
Taux de croissance annuel moyen de la population (2009-2014)	1,82	0,56
Taux de natalité (pour 1 000 habitants, 2016)	15,4	11,2
Taux de mortalité (pour 1 000 habitants, 2016)	5,7	9,1
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances, 2016)	4,0	3,9
Indice conjoncturel de fécondité (2017)	2,1	1,9
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2016)	79,8	85,3
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2016)	74,2	79,5

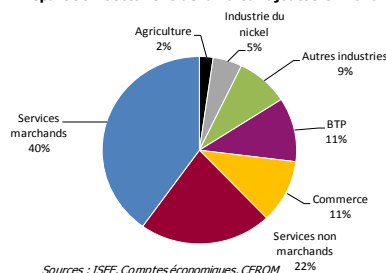


(1) Bilan démographique de l'Insee 2017
Sources : ISEE, Insee, État civil

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

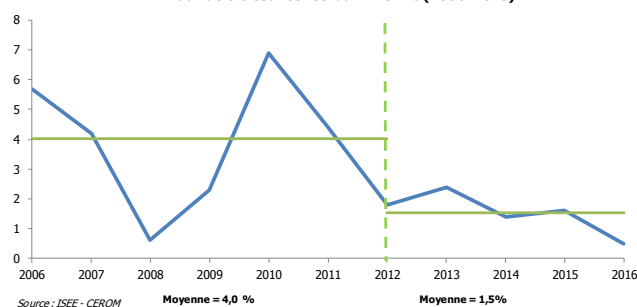
Sur la période 2006-2011, la croissance de l'économie calédonienne a été soutenue : le produit intérieur brut (PIB) a progressé en moyenne de 4,0 % par an en valeur réelle, grâce à la vigueur de la consommation des ménages et d'importants investissements liés aux grands projets métallurgiques. Entre 2012 et 2016, l'activité a fortement ralenti, la croissance du PIB s'élevait en moyenne à 1,5 %. En 2016, le PIB enregistre une croissance réelle de 0,6 %, tandis que le PIB par habitant s'établit à 3,5 millions de F CFP (environ 29 300 €), situant le territoire en troisième position dans la région Pacifique (après l'Australie et la Nouvelle-Zélande).

Répartition sectorielle de la valeur ajoutée en 2016



Principaux indicateurs économiques	Nouvelle-Calédonie	France
PIB (milliards de F CFP, 2016)	983 ⁽¹⁾	265 978
Taux de croissance du PIB réel (% , 2016)	0,6 ⁽¹⁾	1,2
PIB par habitant (milliers de F CFP, 2016)	3 530 ⁽¹⁾	3 975
Taux d'activité (% , 2014)	71,5	71,4
Taux de chômage au sens du recensement de la pop (% , 2014)	14,7	14,0
Taux de chômage au sens du BIT (% , 2017)	nd	8,9
Nombre de DEFM (% de la pop. en âge de travailler, 2017) ⁽²⁾	4,2	15,0

Taux de croissance réel du PIB en % (2006-2016)

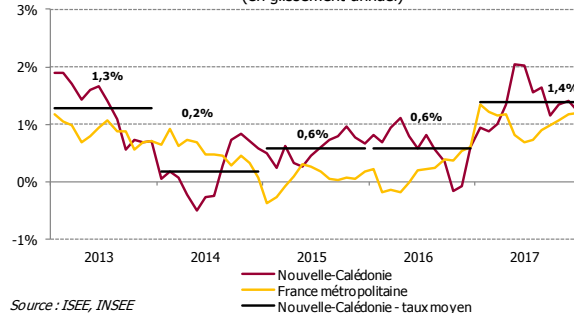


(1) Dernière estimation CEROM du PIB ; (2) Demandeurs d'emploi en fin de mois
Sources : IEOM, ISEE, Insee, CEROM, Trésorerie générale de Nouvelle-Calédonie

Une inflation modérée

Sur les cinq dernières années, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté à un rythme annuel moyen de 0,8 %, légèrement supérieur à celui observé en métropole (+0,5 %). Les principaux contributeurs de l'évolution de l'IPC sont l'indice des services (32 %) et l'indice de l'énergie (30 %). Les indices des produits manufacturés et l'alimentation contribuent respectivement à l'évolution de l'IPC à hauteur de 21 % et 17 %. Cette progression a été principalement portée par la hausse des prix de l'alimentation et des services, et modérée par la baisse des prix de l'énergie jusqu'en 2016. En 2017, l'indice des prix progresse de 1,4 % en moyenne annuelle, soutenu par la remontée des prix de l'énergie (+3,8 % en glissement annuel) et des services dans une moindre mesure (+1,1 % en glissement annuel). Le différentiel de prix avec la métropole est le deuxième plus élevé de l'Outre-mer après la Polynésie française (+33 % en Nouvelle-Calédonie, contre +39% en Polynésie française¹).

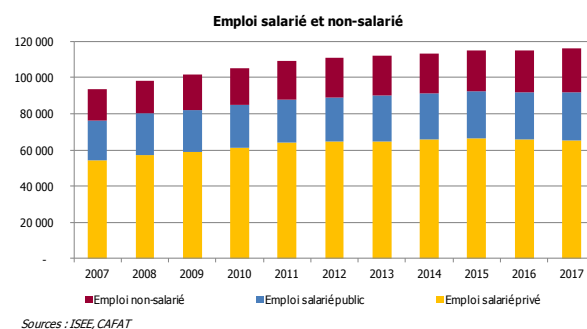
Indice des prix à la consommation (en glissement annuel)



¹ Source : CEROM, Comparaison spatiale des prix 2015 (2018)

Un marché de l'emploi salarié stagnant

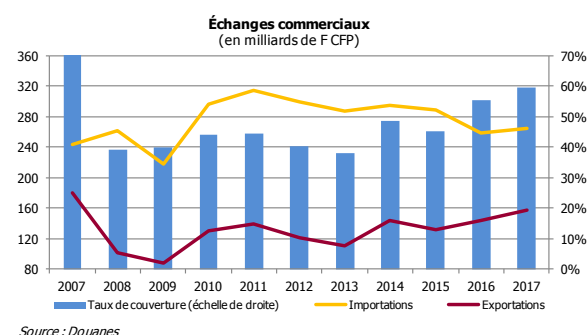
Au cours des dix dernières années, l'emploi salarié (privé et public) a progressé à un rythme soutenu de 2,2 % par an en moyenne. Entre 2005 et 2011 l'emploi salarié a augmenté de 3,9 % par an en moyenne, soutenue par le besoin de main d'œuvre pour les grands projets métallurgiques, avant de ralentir à 1,2 % par an en moyenne entre 2012 et 2015. En 2016 l'emploi salarié s'est légèrement contracté (-0,5 %) en raison de destructions nettes d'emplois dans plusieurs secteurs, en particulier dans la filière nickel en lien avec la rationalisation des coûts des usines métallurgiques. En 2017 l'emploi salarié remonte légèrement (+0,4 %), porté par la création d'emplois par le secteur public compensant la baisse des effectifs du secteur privé. L'emploi non-salarié a progressé de 3,2 % par an en moyenne durant cette dernière décennie représentant près de 23 800 emplois en 2017 (21 % de l'emploi total).



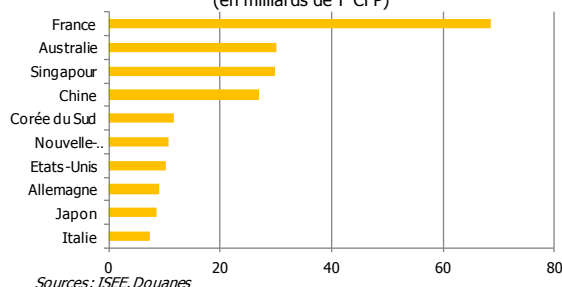
Réduction du déficit commercial

Le solde de la balance commerciale, structurellement déficitaire, s'élève à -107 milliards de F CFP en 2017. Le déficit commercial s'est fortement dégradé entre 2007 et 2013 en raison d'une hausse des importations plus importante en montant que celle des exportations suite à l'impulsion donnée à l'activité industrielle durant la période des grands travaux. Le taux de couverture s'établit à 48 % en moyenne sur dix ans, mais s'améliore à 59,6 % en 2017, avec de fortes variations en raison de la volatilité du cours du nickel et donc de la valeur des exportations.

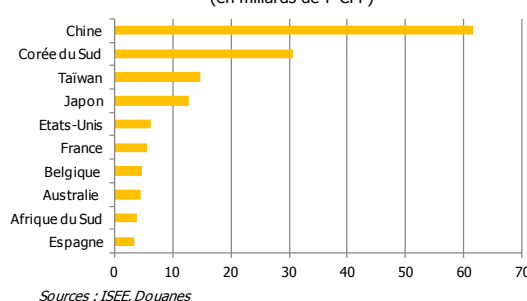
La France demeure le premier fournisseur du territoire, malgré un recul régulier de sa part dans le total importé (26 % en 2017, contre 32 % en 2005), suivie par l'Australie, Singapour (principal fournisseur d'hydrocarbures) et la Chine. La Chine consolide sa place de premier client du territoire : avec plus d'un tiers du total exporté, sa part de marché a ainsi été multipliée par quatre en dix ans. Depuis 2016, la Corée du Sud est le deuxième pays destinataire, les exportations ont doublé par rapport à 2015, tirées par les ventes de minerai et de produits métallurgiques. En 2017 Taïwan est devenu le troisième pays destinataire de la Nouvelle-Calédonie, devant le Japon, dont la part de marché a été divisée par deux en dix ans.



Les dix premiers fournisseurs en 2017
(en milliards de F CFP)



Les dix premiers clients en 2017
(en milliards de F CFP)



Importations (millions de F CFP)	2017
Produits alimentaires, boissons, tabacs	42 168
Produits minéraux	60 872
Produits chimiques	25 763
Produits en caoutchouc et plastique	11 343
Bois et ouvrages en bois	2 437
Papiers et ouvrages en papier	3 479
Textiles	6 297
Métaux et ouvrages en ces métaux	16 033
Machines, appareils et matériel électrique	43 818
Matériel de transport	30 308
Autres produits	22 499
Total importations	265 016

Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

Exportations (millions de F CFP)	2017
Minerai de nickel	25 239
Ferronickels	77 810
Mattes de nickel	0
Oxyde de nickel (NiO)	27 128
Nickel Hydroxide Cake (NHC)	6 527
Carbonate de cobalt	10 911
Crevettes	1 244
Thons	197
Autres produits	8 766
Total exportations	157 822

Sources : ISEE, Douanes, DIMENC

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

La structure de l'économie calédonienne se caractérise par la prépondérance des services marchands (commerce inclus) et non marchands, qui contribuent respectivement à 51 % et 22 % de la valeur ajoutée en 2016 (+6,9 points et +6,4 points par rapport à 2007). La part de l'industrie en incluant le secteur du nickel est quant à elle de 14 % (-9,3 % par rapport à 2007), le secteur de la construction représente 11 % (+2,4 % par rapport à 2007) de la valeur ajoutée.

Principaux indicateurs sectoriels	2007	2017	TCAM ⁽¹⁾	2007	2017	TCAM ⁽¹⁾	
Importations biens de consommation durables (M FCFP)	8 592	8 872	0,4%	Extraction de minerai de nickel (milliers de tonnes humides)	7 575	16 552	8,1%
Importation biens de consommation non durables (M FCP)	42 166	59 088	4,9%	Exportations de minerai de nickel (milliers de tonnes humides)	4 040	6 482	4,8%
Exportations de thons (tonnes)	656	407	-4,7%	Production métallurgique (en tonnes de Ni contenu)	59 796	110 619	6,3%
Exportations de crevettes (tonnes)	1 307	770	-5,2%	Exportations métallurgiques (en tonnes de Ni contenu)	57 431	109 544	6,7%
Emploi salarié privé (moyenne annuelle)	54 123	65 482	1,9%	Arrivées de touristes	103 363	120 697	1,6%
Emploi salarié dans la construction (moyenne annuelle)	7 658	6 834	-1,1%	Arrivées de croisiéristes	124 467	493 278	14,8%
Production d'électricité (GWh)	1 926	3 130	5,0%	Nombre de voyageurs calédoniens hors du territoire	106 377	134 547	2,4%

(1) TCAM: Taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2017
Source : ISEE

Un poids important des finances publiques

La part des dépenses de l'État dans le PIB est restée relativement stable entre 2006 et 2016, autour de 16 % du PIB. La part des prestations sociales de la CAFAT dans le PIB a significativement augmenté ces dernières années, passant de 10,4 % du PIB en 2008 à 16,1 % en 2016.

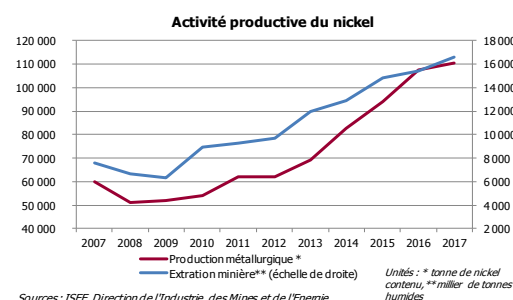
Les finances publiques	2006	2016
Effectifs publics (% emploi salarié)	29,2	28,3
Part des recettes fiscales dans le PIB (%)	16,0	18,8
Part des dépenses de l'État dans le PIB (%)	16,8	15,9**
Part des prestations sociales* dans le PIB (%)	10,4***	16,1

*prestations CAFAT, **2015, *** 2008
Sources : ISEE, DBAF, CAFAT

Progression des capacités de production de l'industrie du nickel

La production métallurgique et l'extraction minière ont fortement augmenté depuis 2011, en moyenne de 10 % par an, avec la montée progressive de la production des deux nouvelles usines. En 2017 la production métallurgique s'établit à un niveau record de 110 milliers de tonnes et continue de s'accroître à un rythme toutefois moins soutenu qu'au cours des deux années précédentes (+2,9 %, après 14,4 % en 2016 et 13,6 % en 2015). Cependant, le secteur est exposé à la volatilité élevée du cours du nickel, orienté à la baisse depuis 2014 mais en remontée progressive depuis mi-2017. Les programmes de maîtrise des coûts mis en place par les usines métallurgiques à la suite de la baisse des cours limitent les effets d'entraînement de ces résultats.

La production de cobalt, coproduit de l'usine du Sud depuis 2012, a été multipliée par cinq entre 2014 et 2017 pour s'établir à 2,3 milliers de tonnes. Néanmoins, en 2017 la production de cobalt s'affiche en net recul sur un an (-9,0 %). De même, les exportations diminuent en volume (-12,0 %) mais s'accroissent fortement en valeur (+62,7 %), reflétant la forte hausse du cobalt qui a plus que doublé en un an avec l'anticipation d'un essor rapide du marché des véhicules électriques dont les batteries contiennent du cobalt.

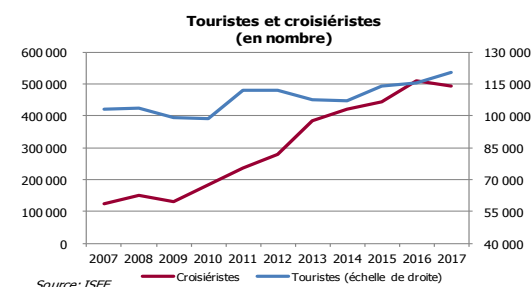


Ralentissement de l'activité du BTP

Le secteur du BTP représente en moyenne 10 % de la création de richesse sur la période 2007-2017 et emploie en moyenne 12,5 % des salariés du secteur privé. Entre 2007 et 2012 l'activité du secteur du BTP était stimulée par des chantiers d'envergure (construction des deux usines métallurgiques). Depuis 2012 l'activité du secteur ralentit, le nombre d'emplois a diminué en moyenne de 4,2 % entre 2012 et 2017, en raison notamment d'une baisse de la commande publique. Néanmoins l'activité reste soutenue par la défiscalisation des logements intermédiaires.

Hausse continue de la fréquentation touristique

En moyenne, 108 000 touristes visitent chaque année le territoire depuis 2007. Leur nombre s'accroît à un rythme soutenu depuis 2011, de 3,1 % par an en moyenne, atteignant un niveau record de 120 000 touristes en 2017. De même, le nombre de croisiéristes a fortement progressé de 15 % par an en moyenne durant cette dernière décennie pour s'établir à 493 000 en 2017, après avoir dépassé les 500 000 croisiéristes en 2016. Le secteur touristique (hébergement et restauration) représente en moyenne près de 5 000 emplois depuis 2012. Les dépenses des touristes et croisiéristes sont estimées à environ 27 milliards de F CFP en 2017.



LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

La Nouvelle-Calédonie compte 9 établissements de crédit implantés localement, dont 4 banques, 4 sociétés de financement et 1 établissement de crédit spécialisés. En outre, interviennent régulièrement en Nouvelle-Calédonie, l'Agence française de développement (AFD), la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et la Banque européenne d'investissement (BEI). L'activité bancaire et financière est soutenue, en raison des besoins élevés de financement de l'économie, et se traduit par une croissance annuelle des encours sains de 5,6 % en moyenne sur la période 2008-2017. L'encours total des dépôts progresse de 1,8 % en glissement annuel (après +2,2 % en 2016). Au 31 décembre 2017, l'encours brut total des crédits à la clientèle calédonienne s'établit ainsi à 1 178 milliards de F CFP, contractés à hauteur de 778 milliards de F CFP auprès des établissements de crédit locaux (soit une part largement majoritaire, à 66 %). Fin 2017, le total du bilan agrégé des quatre banques locales s'élève à 928,1 milliards de F CFP. Il reste stable par rapport à 2016 (-0,1 %) après avoir fortement augmenté en 2016 (+7,4 %).

Indicateurs monétaires et financiers	2007	2017	TCAM ⁽¹⁾
Masse monétaire (milliards de F CFP)	385	682	5,9%
Nombre d'habitants par guichet bancaire	2 397	2 487	0,4%
Nombre d'habitants par guichet automatique	1 619	991	-4,8%
Nombre de comptes bancaires par habitant	1,64	1,94	1,7%
Actifs financiers des agents économiques ⁽²⁾ (milliards de F CFP)	483	802	5,2%
Encours sains des agents économiques ⁽²⁾	468	754	4,9%
Taux de créances douteuses (%) ⁽³⁾	2,9	3,2	1,0%

(1) taux de croissance annuel moyen sur la période 2005-2015

(2) auprès des établissements de crédit locaux

(3) créances douteuses/concours zone d'émission

Source : IEOM

Indicateurs entreprises	2017
Concours bancaires ⁽¹⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	490
dont crédits d'exploitation (%)	16,9%
dont crédits d'investissement (%)	50,1%
dont crédits à la construction (%)	30,8%
Créances douteuses nettes (milliards de F CFP, au 31/12)	8,7
Coût moyen du crédit aux entreprises (%)	3,7
Actifs financiers ⁽²⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	260

(1) concours sur l'ensemble des établissements de crédit

(2) auprès des établissements de crédit locaux

Source : IEOM

Indicateurs ménages	2017
Concours bancaires ⁽¹⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	439
dont crédits à la consommation (%)	15,4%
dont crédits à l'habitat (%)	83,7%
Nombre de dossiers de surendettement déposés	91
Créances douteuses nettes (milliards de F CFP, au 31/12)	5,3
Coût moyen du crédit aux ménages (%)	4,6
Actifs financiers ⁽²⁾ (milliards de F CFP, au 31/12)	424,8

(1) concours sur l'ensemble des établissements de crédit

(2) auprès des établissements de crédit locaux

Source : IEOM

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2017 sauf indication contraire

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : Marie-Anne POUSSIN-DELMAS – Responsable de la rédaction : Jean-David NAUDET

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : juin 2018 – Dépôt légal : juin 2018 – ISSN 1968-6277